

# La commune veut résoudre ses difficultés à investir

C'était un prélude au vote du budget, prévu le 8 avril. L'enjeu du conseil municipal de lundi soir reposait majoritairement sur le débat d'orientations budgétaires.

Face à une opposition réduite de moitié, tous les conseillers n'étant pas présents, Yves Touyeras, adjoint délégué aux finances, s'est d'abord appliqué à dresser le bilan de la ville depuis 2014, satisfaisant selon lui. « Quelle que soit l'équipe qui prendra le relais (après les élections municipales, NDLR.), elle trouvera une gestion saine, a-t-il souligné. Depuis 2014, on a tenu notre ligne de conduite. Un fonctionnement rigoureux de tous les services a permis de faire de nombreuses économies. »

## La Ville pense à recruter dans le privé

L'élu a notamment pointé des recettes fiscales et de gestion en hausse, une baisse des charges générales conséquente, de 917 000 €. Mais aussi, une diminution spectaculaire du désendettement. En quatre ans d'exercice, la dette a chuté de moitié. « Ça s'explique notamment par une forte hausse de l'épargne brute », a-t-il précisé.



Patrick Nicole-Williams, le maire, attribue la difficulté d'investir à un manque de personnel, difficile à recruter selon lui. Photo Le DL/A.M.

Il était temps, alors, de débattre du Plan pluriannuel d'investissement (PPI), pour la période 2019-2024. La Ville a dégagé onze pistes d'investissement. Parmi elles, la réalisation d'un schéma directeur pour programmer la rénovation des groupes scolaires, sur quinze ans, et l'aménagement de la place du centre-ville.

Concernant l'orientation budgétaire, la municipalité a proposé trois scénarios : une évolution sans arbitrage d'augmentation des recettes, une capacité d'investis-

sement sans recours à l'emprunt, et une capacité d'investissement avec recours à l'emprunt. La décision sera tranchée lors du prochain conseil, le 8 avril.

Depuis 2014, Villefontaine a investi 17 millions d'euros. Trop peu selon l'opposition, « Vous avez conduit une politique sans ambition, a raillé Hubert Allier, du groupe Avenir Citoyen. Beaucoup de projets votés il y a quatre ans n'ont jamais été réalisés. On est très étonnés, alors que les besoins sont très impor-

tants. »

Sans parler d'échec, Patrick Nicole-Williams, le maire, a déploré des difficultés à trouver du personnel, notamment des ingénieurs. « Nous allons utiliser une partie de l'épargne de gestion pour recruter, sur deux ans, le personnel nécessaire pour réaliser ces projets, a-t-il expliqué. Et si c'est nécessaire, nous irons les chercher dans le privé, bien que les salaires ne soient pas comparables avec le public. »

Alexandre MAZEL

## REPÈRES

### Échos du conseil

#### ■ Appel à projets Fisac

La municipalité a annoncé être candidate à l'appel à projets Fisac. Ce dispositif permet aux communes d'obtenir des financements pour la réalisation de projets. Si elle ne saura qu'en décembre 2019 si elle obtient ces fonds, Villefontaine, qui a élaboré quinze actions, débutera ses travaux dès la réception du récépissé du candidature, en avril. Parmi les projets, un accompagnement aux commerces à l'utilisation du numérique, un renouvellement de l'opération "Ma boutique à l'essai" et, surtout, l'identification de nouvelles activités à implanter en centre-ville, pour en doper l'attractivité.

#### ■ Le maire rend visite à un ministre

En fin de conseil, Patrick Nicole-Williams a annoncé qu'il se rendrait au ministère de Julien Denormandie, chargé notamment de la ville et du logement, lundi prochain. Ils échangeront sur l'amiante. « Jean Papadopoulos, président de la Capi, m'accompagnera probablement, a-t-il précisé. Si l'État ne nous aide pas, on ne s'en sortira jamais. »

**VILLEFONTAINE** Le conseil municipal a voté le budget, lundi soir

# Les impôts toujours stables

**Sans surprise, le budget a été voté à la majorité, lundi soir, par le conseil municipal. Il intègre le vaste plan pluriannuel d'investissement de 9,9 millions d'euros au total.**

**A**vec la présentation du compte de gestion 2018, l'adjoint aux finances Yves Touyeras est revenu lundi sur les différentes dépenses d'investissement s'élevant à 554 000 euros. Une partie du plan pluriannuel d'investissement (lire ci-contre) a en effet été déployée dans l'année. « Des investissements financés par les subventions, le fonds sur la TVA (FCTVA) et le fonds de roulement. Nous n'avons pas eu recours à l'emprunt. », dit-il. L'élu a mis en avant l'encours de dette par habitant s'élevant « seulement à 124 euros. C'est un bon ratio », estime-t-il.

Les recettes, d'un montant total de 22 684 965 euros, émanent à 51 % de la dotation globale. « On le sait. C'est la typologie de notre ville. C'est ainsi ». Les charges générales (3,9 millions d'euros) ont baissé de 2 % cette année. « C'est satisfaisant. Nos travaux de rénovation, permettant de belles économies d'énergie, ont été payants. » Les dépenses en personnels (13 millions d'euros) restent « très importantes ».

« Au final, la capacité d'auto financement est en nette amélioration avec une progression de 3,5 % par rapport au résultat 2017. » Le compte administratif 2018 a été voté, sans les quatre voix du groupe d'opposi-



**L'adjoint aux finances Yves Touyeras s'est réjoui du faible encours de la dette par habitant.** Photo Le DL/Cé.L.

tion Avenir citoyen, qui a préféré s'abstenir. Il était temps ensuite de passer au vote du budget primitif 2019. À l'aide de diapositives dites « pédagogiques » destinées à la vingtaine de personnes présentes dans le public, l'adjoint aux finances a détaillé la section fonctionnement (28 166 103 euros) et la section investissement (12 532 802 euros.)

## Quatre recrutements

La section investissement se base sur « des estimations des différentes dotations ». Les impôts et taxes apporteraient à la commune 9 millions d'euros dont 6 millions de contributions directes. « Cette année encore, les impôts n'augmenteront pas, comme c'est le cas depuis 16 ans ». Dans les charges générales, les élus ont prévu 300 000 euros pour renfor-

cer l'équipe des services techniques afin de réaliser les fameux investissements du plan pluriannuel. « Quatre personnes sont en cours de recrutement », ajoutait le maire Patrick Nicole-Williams.

Dans la section investissement, on retrouve pour la dernière année la Clect. Pour 2019, les élus n'ont pas prévu de recours à l'emprunt. « 4,7 millions d'engagements seront déjà lancés en 2019, soit 47 % de notre plan. C'est le double de l'an dernier. », se réjouissait le maire. Refusant d'endosser une posture dogmatique en s'opposant systématiquement, le groupe Avenir Citoyen s'est abstenu, comme l'expliquait Khalid Halloul. « Je l'ai bien noté. C'est une première ! », saluait le maire.

**Célia LOUBET**

## REPÈRES

### ■ Plan pluriannuel : les dépenses pour 2019

Réhabilitation du patio : 230 000 euros  
Aménagement centre-ville PNRU 2 : 460 000 euros  
Cheminements piétons-cadre de vie-voirie : 270 000 euros (39 %)  
Jalonnement signalétique : 27 000 euros sur 155 000 euros  
Gymnase Colas et autres structures sportives : 110 000 euros sur 650 000 euros  
Club house du stade de la prairie : 43 000 euros sur 300 000  
Schéma directeur du patrimoine scolaire : 55 000 euros  
Mise en accessibilité école Louis-Pasteur, Galilée et Le Ruisseau : 80 000 euros  
Entretien et rénovation des groupes scolaires : 355 000 euros sur 1 800 000 euros  
Toiture de l'espace Prévert et 1<sup>er</sup> niveau : 105 000 euros sur 560 000 euros  
Galerie culturelle des Roches : 35 000 euros sur 150 000 euros  
Étude réaménagement du hall de l'hôtel de ville pour l'installation du guichet unique : 106 000 euros  
Rénovation énergétique et mise en sécurité de l'hôtel de ville : 30 000 euros (études préalables)  
Matériel mobilier informatique : 210 000 euros sur 700 000 euros  
Entretien du patrimoine communal : 250 000 sur 1 100 000  
Véhicules utilitaires : 106 000 euros

## Frédéric Hugon démissionne

« Je n'appellerai pas Frédéric Hugon puisque j'ai reçu aujourd'hui même sa lettre de démission. »

Sans en dire davantage, c'est ainsi que le maire a annoncé, lundi soir, le départ du conseiller municipal de la liste d'opposition Aimer Villefontaine, qui siégeait aux côtés de la socialiste Joëlle Huillier. Il avait été son attaché parlementaire durant son mandat de député.

Contacté, l'intéressé dit partir « pour des raisons professionnelles ». Qui pour le remplacer ? La personne le suivant sur la liste ayant déménagé et le suivant étant décédé, c'est Sandra Clary qui pourrait prendre son poste.



Photo archives Le DL/Jean-François SOUCHET

# Conseil municipal : précisions sur le budget

Le maire tient à apporter des rectifications concernant les chiffres parus dans notre édition du 10 avril sur le vote du budget au conseil municipal. Les dépenses d'investissement de l'année 2018 représentent un montant global de 4 079 845,29 €. Les recettes de gestion représentent un montant de 22 648 985 €. Elles sont englobées dans les recettes de la ville, qui représentent de fait un montant supérieur. Les recettes de gestion émanent à 40 % de la dotation globale de fonctionnement. Les recettes de gestion en fonctionnement (et non en investissement comme écrit par erreur) sont basées sur l'estimation des différentes dotations, et non pas la section investissement. La partie rétrospective de la Clect est perçue pour la dernière année, et non pas l'ensemble de la Clect.

4,7 millions d'euros ont d'ores et déjà été engagés en 2019, sur les 9,9 millions pré-

vus au plan pluriannuel d'investissement en 2019.

Concernant le plan pluriannuel, au menu des dépenses 2019, on peut noter la réhabilitation du patio pour 2 300 000 €, les cheminements piétons – cadre de vie – voirie pour 690 000 €, le jalonnement signalétique pour 155 000 €, le gymnase Colas et autres structures sportives pour 650 000 €, le club house au stade de la prairie pour 300 000 €, l'entretien et rénovation des groupes scolaires pour 1 800 000 €, la toiture de l'Espace Prévert et 1<sup>er</sup> niveau pour 560 000 €, la galerie culturelle des Roches pour 150 000 €, les études pour la rénovation énergétique et mise en sécurité de l'hôtel de ville pour 30 000 €, l'entretien du patrimoine communal (hors écoles et gymnases) pour 1 100 000 € et le matériel, mobilier et informatique pour 700 000 €.